

# LE COMMUNIQUÉ

2 avril 2024



## A LA DECOUVERTE DU COMPOSTAGE DES DECHETS VERTS

Retour sur la Journée  
Porte Ouverte de  
la plateforme de  
compostage d'Arnas

Retour en image sur cet  
événement :

Les 22 et 23 mars 2024, les  
élus et habitants du territoire  
ont pu profiter d'une visite de  
la plateforme de compostage  
d'Arnas.

70 personnes ont été  
sensibilisées à la gestion des  
déchets verts et des biodéchets  
par le biais d'une visite et d'une  
exposition.

## FOCUS SUR...

Les textiles, ça se recycle !

Les vêtements, chaussures  
et linges de maison, même  
abîmés, ne vont pas dans la  
poubelle d'ordures ménagères.

Participez à la lutte contre  
la fast fashion en adoptant  
un mode de consommation  
responsable quant à vos  
achats vestimentaires. Plus  
d'informations sur :

<https://multimedia.ademe.fr/infographies/infographie-mode-qqf/>

Sinon, choisissez le don à des  
associations, ressourceries  
ou recycleries, réparez-les ou  
déposez-les dans des points de  
collecte (propres et secs en sacs  
fermés) pour leur donner une  
seconde vie !



## COMMUNICATION

Toutes les clés pour recycler !

Où partent les déchets triés ? Comment utiliser son compost ? Peut-on imbriquer  
les déchets ? Où mettre nos biens encore en état ?

Le SYTRAIVAL répond à toutes vos questions dans son nouveau document !  
Des infos pratiques, triées sur le volet, sur la gestion et la réduction des déchets !  
À partager sans modération : <https://www.calameo.com/read/007460389aa710aadfff3>



# LE COMMUNIQUÉ



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, dans la cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), la responsabilité élargie du producteur (REP) est étendue aux produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB).

## Qu'est-ce que cela signifie ?

Prochainement, l'accès en déchèterie pour ces produits sera restreint du fait de solutions gratuites proposées pour les matériaux inertes et non inertes (béton, gravat, tuile, menuiseries vitrées, métaux, plâtre, etc). Retrouvez la liste des points de collecte réservés aux professionnels : <https://oca-batiment.org/>

## ZOOM SUR...

### Les déchets verts

Le printemps approche, dans nos jardins, la vie se réveille et reprend ses droits. Ces déchets verts sont une ressource précieuse pour nos extérieurs, gardez-les !

## Quelques solutions pour vos branchages :

**Broyat** : grâce à un broyeur, vous pouvez obtenir du broyat pour votre composteur ou pour réaliser du paillage. Si vos branchages sont petits, pensez à les broyer avec votre tondeuse.

**Habitat pour la faune** : mettez vos branchages en tas pour créer un abri pour la faune du jardin. Les hérissons vous remercieront !

**Haie sèche** : créez des haies sèches avec vos branchages !



## Quelques solutions pour vos tontes de pelouse :

**Mulching** : laissez l'herbe coupée sur le sol pour la protéger et enrichir le sol.

**Paillage** : déposez-le autour des plantes pour les protéger contre les mauvaises herbes et les variations de température.



# 374,6

Ce sont les tonnes de déchets dangereux jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Les récentes caractérisations des ordures ménagères ont montré qu'encore 1 kg/an/habitant de déchets dangereux sont déposés dans la poubelle d'ordures ménagères. Souvent responsables d'incendie, ces déchets provoquent des dégâts humains et matériels.

### Où les déposer ?

Les D3E (déchets électriques et électroniques) : en magasin, point de collecte ou en déchèterie dans la benne dédiée (sans piles).

Les piles et batteries : en magasin ou en déchèterie dans la benne dédiée.

Les déchets dangereux : en déchèterie dans la benne dédiée (vidés, souillés ou avec un reste de contenu).

